

Les CPC croulent sous le poids de leur métier

Paris, le 2/12/2025

Monsieur le Ministre,

Le SNE tient à vous alerter sur la situation des CPC du 1^{er} degré. Ces enseignants travaillent aujourd’hui dans des conditions indignes de l’administration que vous dirigez.

Ils ne disposent pas du budget nécessaire à l’achat de matériel pédagogique et ils exercent dans des locaux souvent inadaptés. Nombre de leurs déplacements ne leur sont pas remboursés. Les missions qui leur sont confiées, de plus en plus par délégation de leurs IEN trop sollicités par les DASEN, croissent sans aucune compensation. Ils sont de plus en plus sollicités dans l’urgence par leurs IEN, ce qui génère une charge de travail difficilement soutenable. Par ailleurs, les demandes varient énormément en fonction des circonscriptions ce qui génère un sentiment d’arbitraire. Le temps de travail des CPC n’est pas encadré. Ils restent mobilisés sur le temps méridien, en fin de journée, ce qui impacte leurs vies personnelles. Le sentiment d’un renforcement du personnel administratif des DSSEN au détriment de celui des personnels de terrain est aussi patent. Tout cela contribue à un malaise de plus en plus profond, malaise accentué par une absence de reconnaissance réelle de l’investissement des CPC.

C'est toute une profession qui en appelle à vous dans l'espoir de voir sa condition améliorée. Nous la soutenons dans sa démarche car, comme tous ceux qui sont peu nombreux, ces collègues demeurent trop souvent ignorés.

Je vous assure de notre dévouement à la cause de l'Education nationale et vous adresse, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Philippe Ratinet
Président du SNE

